



## Déclaration préalable au GT 14 du 17 Juin 2014

Le SNES-FSU réaffirme sa volonté de voir une traduction rapide et fidèle des discussions précédentes du GT 14, dans une circulaire nationale : missions, positionnement des CIO par rapport au SPRO, arrêt des fermetures des CIO, concertation et mise à plat de la situation du réseau sur tout le territoire.

Mais elle souhaite solennellement alerter sur la situation extrêmement tendue dans certaines académies à propos de la reconfiguration de la carte des CIO. En effet, alors qu'une méthode a été adoptée dans le cadre du GT 14 pour procéder à un état des lieux en tenant compte de la situation précise et concrète dans les districts, plusieurs académies se sont lancées dans des projets très radicaux de « restructuration » qui mettent à mal le service rendu aux jeunes, les conditions d'exercice des personnels et ne respectent pas les engagements fixés au niveau national.

Il est très préoccupant que l'académie de Marseille envisage toujours, 3 mois après la communication des résultats du GT 14 aux recteurs, de fermer un CIO d'état alors même que les solutions de relogement ne sont même pas stabilisées et que 12 collègues ne savent toujours pas où ils sont censés aller à la rentrée ! Le résultat concret de l'opération risque de se traduire par le regroupement de 3 CIO soit 40 personnes dans un seul local, géré aujourd'hui par le département et prévu pour un seul CIO au départ !

Il est tout aussi inquiétant que malgré les tentatives de médiation opérées à Rouen, la logique du rectorat reste toujours la même concernant les fermetures de CIO et que fondamentalement les personnels ne puissent se faire entendre. Même si la situation du CIO de EU s'est éclaircie, pourquoi depuis 3 mois, le rectorat ne s'est il pas activement mis à la recherche de solutions alternatives pour conserver son réseau de CIO alors que d'autres rectorats l'ont fait ? La déception est à la hauteur de l'espoir entrevu pour sortir de ce conflit quand on constate que les décisions de fermetures sont réaffirmées pour 3 CIO sur 5 et que l'examen d'autres solutions reste dans le texte très hypothétique.

Enfin que dire de la tentative de faire endosser par la commission de sécurité à Orléans-centre, la responsabilité d'une fermeture précipitée alors que rien dans la situation de ce CIO ne le justifiait. La commission l'a d'ailleurs très clairement indiqué, mais sans pour autant que l'opération de fusion entre Orléans centre et la source ne soit annulée.

On pourrait aussi évoquer la situation de Rennes où le projet rectoral aboutirait à fermer un CIO sur deux, ou celle des Hauts de Seine où certains collègues ne savent toujours pas où ils vont se retrouver à la rentrée prochaine

Tout ceci n'est pas fait pour apaiser l'inquiétude et la colère de nos collègues, d'autant que ce groupe de travail avait été reculé justement pour permettre la mise à plat des situations et la prise en compte de la méthode arrêtée nationalement.

Enfin les projets de convention dans les régions expérimentales, qui ont été rédigées ce dernier mois (en Rhône Alpes, En région centre, En Bretagne) ne respectent pas les termes de la loi du 5 mars 2014. Ceci n'est pas fait non plus pour rassurer sur l'avenir du service, qui reste un service de l'état.

Nous souhaitons profondément que les discussions que nous allons engager sur la formation, le recrutement et la carrière des personnels soient l'occasion de positionner clairement les CIO, les conseillers d'orientation-psychologues et les DCIO comme des vecteurs d'une politique de formation et d'orientation ambitieuse et émancipatrice au sein du système éducatif. Il est indispensable que les personnels soient vraiment reconnus comme y contribuant et que les moyens leur soient donnés pour mener à bien toutes leurs missions. Mais ceci suppose aussi que des signes d'apaisement visibles quant au maintien des CIO comme structures de l'éducation nationale soient donnés très rapidement à nos tous nos collègues.